

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N° 824 DU 3 JUIN 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 98^e numéro de l'année 2013

Distribué à 15 100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

« Qui contrôle le passé contrôle l'avenir ».
Aldous Huxley

2013

L'ANNÉE

SÉNÉGAL

EN S' ATTAQUANT À LA FAMILLE

LES SOCIALISTES

AFFAIBLISSENT NOTRE PAYS

1

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS
DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION

LE SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES page 6

La famille sacrifiée

Un rapport parlementaire défend la défiscalisation dans les colonies

AFFAIRES MONDIALES page 9

Une décennie sino-américaine

La Chine s'engage à accroître ses aides aux pays de la Caraïbe

6% de croissance en Afrique en 2013

MARCHES FINANCIERS MONDIAUX page 15

Situation des marchés financiers dans le monde

MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT page 19

Vers la justiciabilité des droits économique sociaux et culturels en Haïti

Précisions sur le temps de travail dans la fonction publique en France

TABLEAU DE BORD DE LA GUADELOUPE page 22

À LA UNE

UNE SAISON CYCLONIQUE INTENSE EN 2013

La NOAA (National Océanic and Atmospheric Administration) prévoit une saison cyclonique intense, voire extrême, dans l'Atlantique pour l'année 2013. Depuis 1995, le nombre de tempêtes tropicales et d'ouragans a plus que doublé dans ce bassin. Quelles en sont les causes ? La combinaison d'une mousson active et d'un océan plus chaud que la normale.

En 2012, l'activité cyclonique en Atlantique avait été particulièrement intense. On se souvient surtout de l'ouragan Sandy qui a frappé Haïti, la Jamaïque, Cuba et toute la côte est des États-Unis, pour finalement mourir au Québec. Mais entre le 1er juin et le 30 novembre 2012, 19 tempêtes tropicales se sont développées. Parmi elles, 10 sont devenues des ouragans : c'est plus que la moyenne, qui est de 12 tempêtes tropicales, 6 ouragans et 3 ouragans majeurs.

La saison 2013 n'offrira pas de répit au bassin atlantique. La NOAA vient d'annoncer qu'il y avait 70 % de chances que l'année 2013 soit au moins aussi active que 2012, voire très au-dessus de la moyenne. Rappelons qu'une dépression tropicale devient une tempête si les vents atteignent 17 m/s (soit 62 km/h). Et selon les prévisions, il faut s'attendre à en recenser entre 13 et 20 entre le 1er

juin et le 30 novembre 2013. Par ailleurs, 7 à 11 de ces tempêtes pourront se transformer en ouragans, des dépressions tropicales dont les vents seront d'au moins 118 km/h. Il est attendu que 3 à 6 des ouragans deviennent majeurs, soit de catégorie 4 ou 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson.

Cette année, les modèles climatiques utilisés par la NOAA prévoient une mousson en Afrique de l'Ouest plus intense que la moyenne (stronger, wetter monsoon) et un océan Atlantique plus chaud que la moyenne (warmer Atlantic). Ces conditions sont favorables à la formation des tempêtes tropicales .

Face à ces prévisions alarmantes, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'une estimation du nombre de tempêtes tropicales attendues, et non des prévisions de leurs trajectoires. Une intense activité cyclonique n'implique pas nécessairement que les cyclones frapperont les côtes comme Sandy ou Katrina. Les prévisionnistes mettent néanmoins en garde. « Sandy nous l'a montré : il est important de se rappeler que la tempête tropicale et ses impacts ne se limitent pas à la côte. Des vents forts, des pluies torrentielles, des inondations et des tornades menacent souvent les régions intérieures, loin de la zone où la tempête a frappé les côtes », commente Kathryn Sullivan, prévisionniste de la NOAA.

Depuis l'année 1995, le nombre d'ouragans (y compris les majeurs) a augmenté de 60 % dans l'Atlantique par rapport à la période 1971-1994. Beaucoup de chercheurs suggèrent

que l'amplification de l'activité cyclonique résulte de la combinaison de deux principaux facteurs climatiques : la mousson africaine et la température de la ceinture tropicale de l'Atlantique. La mousson de l'Afrique de l'Ouest diffère de la mousson asiatique. Elle est soumise à une importante variabilité décennale. Depuis 1995, la mousson qui se développe autour du Sénégal est plus humide et apporte d'importantes précipitations dans toute la zone. Ces conditions d'humidité, couplées à l'augmentation de la température océanique, favorisent la formation de dépressions tropicales, qui peuvent ensuite devenir des ouragans. De plus, la température de surface de l'océan Atlantique a été supérieure à la normale durant les 18 dernières années, et les modèles climatiques prévoient qu'elle le sera encore pour cette saison 2013. Contrairement à l'Atlantique, l'océan Pacifique devrait se refroidir, inhibant ainsi le développement d'un événement El Niño. Lorsque ce dernier est installé, il a tendance à atténuer l'activité cyclonique de l'Atlantique. Mais pour l'année 2013, il ne sera pas là pour réduire l'effet de la mousson et de l'augmentation de température dans l'Atlantique. La NOAA annonce donc une grande activité cyclonique. Il faudra cependant attendre le démarrage de la saison pour suivre les prévisions du National Hurricane Center, afin de connaître les prévisions de trajectoire des systèmes dépressionnaires.



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA FAMILLE SACRIFIÉE

François Hollande et Jean-Marc Ayrault ont ouvert aujourd'hui la seconde phase des économies dans les dépenses publiques. Ils se sont attaqués aux dépenses sociales . C'est une nouvelle étape . Ces derniers mois, il y a eu des économies dans les dépenses de l'état : maintien du gel du salaire des fonctionnaires, baisse des subventions aux collectivités locales et du nombre de militaires ; Mais rien encore dans le social. Nous y sommes donc.

Le Premier ministre a annoncé ce lundi 3 juin le scénario choisi pour faire des économies en matière de politique familiale. Les deux pistes principales étaient la modulation des allocations familiales en fonction des revenus ou l'abaissement du plafond du quotient familial. Le gouvernement a donc tranché : baisser le plafond du quotient familial, c'est-à-dire la réduction d'impôts dont bénéficie chaque foyer en fonction de ses revenus, et du nombre d'enfants à charge. L'idée est de faire passer le plafond de ces réductions de 2000 euros à 1500 euros par enfant. L'abaissement du plafond du quotient familial est censé rapporter un milliard d'euros dès 2014 et concerner 1,3 million de ménages, soit 12% des ménages avec enfants. Leurs impôts augmenteront de 64 euros en moyenne par mois, selon un document du gouvernement. Outre cette annonce, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures comme le durcissement des conditions d'attribution de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) et du congé parental, la suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité dans l'enseignement secondaire. En contrepartie, une majoration du complément familial et de l'allocation de soutien familial pour les foyers les plus modestes est prévue.

Ce choix que l'on impose aux guadeloupéens illustre bien la gouvernance française qui en Guadeloupe est absolument contraire au droit international de la décolonisation qui protège les territoires non autonomes comme la Guadeloupe. La charte des Nations unies impose aux puissances administrantes de décider en concertation avec les peuples de ces territoires . Six parlementaires de notre pays dans un océan de 600 parlementaires n'est pas le signe d'une concertation . Les guadeloupéens à qui on a fait gober pendant des lustres que l'effort social de la France les sauverait de la misère de l'indépendance vont certainement se mordre les doigts.

La famille est trop importante pour l'épanouissement des membres de notre société pour qu'elle soit traitée dans la précipitation et dans le cadre d'économie budgétaire . Pour les nationalistes , elle est la base de la société guadeloupéenne. Nous devons lui consacrer toute notre attention. La politique familiale des nationalistes se donne pour objectif de renforcer la famille comme pilier de notre pays en lui allouant des ressources décentes afin de supprimer les inégalités qui minent notre cohésion . Sacrifier la famille comme le font les socialistes et leurs alliés guadeloupéens est un crime contre notre pays et son peuple . Notre peuple est donc en danger.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ

UN RAPPORT PARLEMENTAIRE FRANÇAIS SOUHAITE LA POURSUITE DE LA DÉFISCALISATION DANS LES COLONIES

Les dispositifs fiscaux en Outre-mer sont sur la sellette, leur sort dépendant de la prochaine loi de Finances - Des travaux sont menés et un rapport de deux députés est favorable à leur maintien avec quelques modifications. Encore menacée lors des débats de la dernière loi de Finances, la défiscalisation en Outre-mer prévue aux articles 199 undecies A, B et C et 217 undecies du Code général des impôts doit désormais prouver son efficacité pour perdurer. Un rapport de la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale estime qu'il s'agit d'un dispositif justifié à préserver. Si les rapporteurs Jean-Claude Fruteau et Patrick Ollier relèvent que l'évaluation est difficile et qu'aucune étude de fond n'a été faite sur le sujet, ils s'appuient sur les chiffres de la Fedom pour apprécier

l'efficacité du mécanisme. Ainsi, l'investissement en logement social, à l'IR et à l'IS, est sensiblement supérieur au productif (637 millions contre 534 millions d'euros en 2012). Par ailleurs, au sein des investissements industriels, les opérations dénommées de plein droit (405 millions d'euros) sont quatre fois plus importantes que les projets agréés. 16.000 TPE et PME ont ainsi bénéficié d'une aide d'environ 33.000 euros. Les rapporteurs constatent l'accélération du nombre de logements sociaux financés dans les DOM grâce aux dispositifs fiscaux, 90 % des logements sociaux ayant eu recours à la défiscalisation en 2011. Un rapport sénatorial jugeait également favorablement en octobre dernier le dispositif des logements sociaux. Reste que jusqu'à présent, la défiscalisation en Outre-mer a été mise à mal et ce, en particulier par la censure du Conseil constitutionnel limitant le plafond Outre-mer à un montant forfaitaire de 18.000 euros en 2013, ce qui freine considérablement le marché. Les rapporteurs reprennent les critiques du Ministère de l'économie et des Finances et de la Cour des comptes sur le coût de la défiscalisation Outre-mer - la dépense fiscale devrait représenter 1,1 milliard d'euros en 2013 - et sur le fait que l'avantage fiscal du contribuable (entre 13 % et 20 % de la réduction d'impôt) ainsi que la rémunération des intermédiaires financiers (6 % à 7 % de la collecte) échappent au financement du projet. Pour autant, ils considèrent qu'augmenter les subventions budgétaires par trois pour compenser le montant de la dépense fiscale pour les logements sociaux et le montant de l'investissement correspondant est certes concevable mais peu crédible au vu du contexte budgétaire. Dans ces circonstances, le rapport recommande une dizaine de mesures pour améliorer le dispositif. Il préconise ainsi de maintenir la défiscalisation à l'IR en augmentant le plafond Outre-mer à 30.000 euros cumulable au plafond global de 10.000 euros. De même, il souhaite conserver la défiscalisation à l'IS mais seulement pour les entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros ou à moins de 50 salariés et sollicite la réalisation d'une étude d'impact pour l'instauration d'un crédit d'impôt pour les grosses entreprises. Face aux nombreuses fraudes sous ces dispositifs, les rapporteurs réclament des règles plus contraignantes : baisser le seuil des opérations de plein droit de 250.000 à 150.000 euros - les projets dans la tranche 150.000-250.000 euros pouvant faire l'objet d'un agrément simplifié - et aussi renforcer la déclaration obligatoire pour tous les investissements. Ils préconisent également de revoir les secteurs éligibles et de définir le concept d'investissement productif qui ne doit concerner que les opérations combinant valeur ajoutée et création d'emplois. Il est aussi favorable à la mise en concurrence des cabinets de défiscalisation

pour obtenir le meilleur taux de rétrocession comme cela se pratique déjà à La Réunion pour le logement social. Enfin, la réglementation de la profession des intermédiaires financiers est à nouveau abordée alors que leur encadrement a déjà été tenté dans les dernières lois de Finances où les rapporteurs proposent aussi de prévoir une charte de déontologie fixant les bonnes pratiques dont les taux d'intermédiation.

Si ce rapport est favorable à la défiscalisation à l'approche des discussions budgétaires, d'autres ne vont pas dans le même sens. Ainsi le rapport Berger/Lefebvre sur l'épargne financière remis en avril préconise de privilégier un mécanisme de crédit d'impôt bénéficiant directement aux exploitants ultra-marins et de budgétiser en tout ou partie la réduction d'impôt en faveur du logement social. D'autres travaux sont aussi attendus.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ MONDIALE

UNE DÉCENNIE SINO-AMÉRICAINE

Le sommet de Californie entre le président américain Barack Obama et le président chinois Xi Jinping le 7-8 juin prochain arrive à un moment de tensions exacerbées entre les deux plus grandes puissances mondiales. Mais ces problèmes – du piratage informatique au « basculement asiatique » des USA – ne devraient pas concentrer toute l'attention. Si Obama et Xi parviennent à relever un peu la tête et à s'accorder sur un cap pour la décennie à venir, il se pourrait qu'ils se découvrent beaucoup en commun. Les dix prochaines années seront caractérisées par des ajustements structurels et des évolutions

9

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION

majeures dans les différentes économies, et par une profonde reconfiguration de l'économie mondiale dans son ensemble. Mais surtout, beaucoup de choses dépendront des mesures adoptées par les deux principales économies, la Chine et les Etats-Unis, et de leur coopération et de leur détermination à créer des biens publics mondiaux et maintenir un environnement économique ouvert et stable. Cette coopération sera nécessaire dans de nombreux domaines. L'un d'eux est la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. La croissance de la Chine et du monde en développement entraînera le doublement de la production mondiale d'ici 10 à 15 ans, et probablement son triplement dans les 15 années qui suivront. Le modèle de croissance sur lequel reposaient antérieurement les deux principales économies et les pays en développement ne fonctionnera pas à deux ou trois fois l'échelle actuelle. Le climat, l'écologie, la nourriture, l'eau, et les conditions de vie ne supporteront pas cette pression. Les problèmes mondiaux sont difficiles à résoudre. Un point de départ productif serait une collaboration sino-américaine en matière d'efficacité et de sécurité énergétique, de croissance plus verte, et de changement climatique. Le douzième Plan Quinquennal chinois établit des objectifs ambitieux dans ce domaine. Aux USA, les progrès sont sensiblement plus décentralisés même si de nouvelles mesures nationales ont été adoptées, comme par exemple les standards du Corporate Average Fuel Economy (CAFE) pour les voitures. Les Etats-Unis devraient aussi devenir indépendants en matière énergétique avec le développement de l'exploitation du gaz de schiste, et la baisse de la dépendance au charbon a déjà entraîné une diminution des émissions de carbone par habitant. La complémentarité des économies chinoise et américaine évolue rapidement, mais elle n'en a pas moins de signification pour autant. Historiquement, les Américains ont apporté un important marché ouvert, des investissements étrangers directs, et leur technologie ; la Chine, pour sa part, a fourni des composants à bas coûts et à forte main d'œuvre aux principales chaînes

d'approvisionnement manufacturières mondiales. Aujourd'hui, la Chine propose un important marché en croissance rapide pour un nombre croissant de biens auparavant inaccessibles, et vont de plus en plus produire, et aussi absorber, de nouvelles technologies. Ce faisant, elle injectera une main d'œuvre à plus faible valeur ajoutée dans son secteur d'exportation au gré de la délocalisation de la production dans les pays en développement à bas coût. En fonction des mesures prises de part et d'autre, la Chine pourrait devenir un investisseur étranger direct dans l'économie américaine dans une grande variété de domaines – dont les infrastructures. Les USA continueront d'être un important marché ouvert, même si le rôle de la Chine dans ce marché la valorisera en terme de valeur ajoutée et dans les chaînes globales d'approvisionnement. Les USA fourniront, partageront et absorberont aussi la technologie et les compétences humaines, en se maintenant au sommet en matière de formation supérieure et de recherche fondamentale et appliquée. Bien sûr, il y a aussi un élément concurrentiel sain. Les profondes différences en termes d'avantages compétitifs, si visibles il y a vingt ans, se réduisent avec le rétrécissement des écarts de revenus, de capitaux (y compris humain) et de capacités. Les multinationales chinoises dont les marques sont reconnues vont faire leur apparition, tout comme elles l'ont fait au Japon et en Corée. Elles seront en concurrence avec d'autres multinationales de nombreux autres pays et seront les architectes des chaînes d'approvisionnement globales. Une concurrence juste, réglementée, dans une économie globale en expansion, est loin d'être un jeu de somme à zéro. Les contours des évolutions structurelles nécessaires pour évoluer vers un modèle de croissance sain et plus durable dans la décennie à venir sont relativement clairs en Chine. Les questions en suspens concernent le mode de leur implémentation et le développement institutionnel – des questions qui seront clarifiées courant 2013, lorsque les nouveaux dirigeants chinois auront formalisé et communiqué leurs priorités en matière de réformes. L'économie

américaine, cependant, reste relativement dynamique et flexible. Mais alors que la croissance du PIB retrouve doucement son potentiel, la lenteur de la reprise de l'emploi et les évolutions résiduelles dans la distribution des revenus demeurent sources d'inquiétude. En particulier, l'évolution des revenus de ceux qui épargnent moins vers ceux qui épargnent plus rend incertaine la reprise de la demande agrégée. La polarisation politique est devenue une autre source d'incertitude. De nombreux centristes s'accordent sur le fait qu'une politique budgétaire optimale devrait comporter un plan de relance à court terme, un plan pluriannuel de réduction du déficit à moyen terme, et des mesures visant à réduire les dettes de long terme, surtout si les investissements du secteur public visant à relancer la croissance sont maintenus malgré l'austérité. Mais c'est un objectif difficile à atteindre dans un contexte de désinflation et de fixation sur la dette. Si les tendances actuelles se maintiennent, et que l'économie américaine se rétablit doucement mais régulièrement, le mouvement de convergence avec la Chine se confirmera. L'ensemble des pays d'Asie de l'est dépassera les USA en 2015 en terme de PIB cumulés, et la Chine en représentera la plus grande proportion. On estime que le PIB de la Chine devrait rattraper celui des USA et de l'Europe dans 10 à 15 ans ; à ce moment-là, et peut-être même avant, les PIB réels de la Chine et des USA dépasseront 25 billions de dollars (en prix de 2012), soit plus de trois fois l'actuel PIB chinois. Ces deux pays représenteront approximativement 15% de la production mondiale. Cette évolution s'accompagnera pourtant de substantiels défis économiques globaux et d'incertitudes, ce qui met en évidence l'importance de la coopération sino-américaine. Une relation de coopération constructive peut constituer une réelle contribution aux efforts des deux pays pour adapter leurs politiques et leurs institutions vers des modèles de croissance inclusifs et durables. Au-delà des bénéfices bilatéraux, c'est l'ensemble de l'économie mondiale qui dépend du leadership de la Chine et de l'Amérique – à la fois pour sa croissance et en matière de gouvernance et de

coordination économique globale. De nombreuses questions doivent être traitées et résolues collectivement, dont le commerce et l'ouverture économique, la stabilité financière et la réglementation, la sécurité énergétique, le changement climatique. Il est très difficile d'imaginer un rééquilibrage global réussi et des progrès sans que la Chine et les USA assument un rôle de leader dans ce processus.

**Traduit de l'anglais par Frédérique Destribats
Michael Spence, prix Nobel d'économie, est professeur en économie à la Stern School de l'Université de New York et membre de l'Institution Hoover.**

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

LA CHINE S'ENGAGE À ACCROÎTRE LES AIDES AUX PAYS DE LA CARAÏBE

Le président chinois Xi Jinping, en visite à Trinité-et-Tobago, s'est engagé dimanche à accroître les aides aux pays des Caraïbes dans le but de donner un nouvel élan à la coopération entre la Chine et la région. La Chine mettra en place un à deux centres de démonstration dans les trois prochaines années pour mettre en valeur les technologies agricoles, a déclaré M. Xi lors d'un déjeuner avec les dirigeants de Trinité-et-Tobago, du Suriname, du Guyana, de la Dominique, de la Barbade, de la Jamaïque, des Bahamas, de la Grenade et d'Antigua-et-Barbuda, des pays de la région ayant des liens diplomatiques avec la Chine. La Chine va également envoyer 100 membres de personnel médical dans la région des Caraïbes, former à temps partiel 100 étudiants de niveau master et fournir des bourses d'études du gouvernement à 1000 étudiants, a indiqué M. Xi. Tant que les deux parties respectent les principes de respect mutuel, de l'égalité, des

bénéfices mutuels et du développement commun, qu'ils profitent de leurs avantages respectifs et élargissent la coopération bilatérale, la Chine et les pays des Caraïbes peuvent être de bons partenaires qui se respectent et se font mutuellement confiance sur le plan politique, se révéler à la fois bénéfiques et complémentaires économiquement, et ils peuvent apprendre les uns des autres dans le domaine culturel, a ajouté le président chinois. M. Xi a noté que les relations entre la Chine et les pays des Caraïbes sont de plus en plus mures et étroites, avant d'ajouter que la priorité pour les deux côtés est de faire des efforts concertés pour parvenir à un développement commun dans l'intérêt des peuples. Les dirigeants des Caraïbes, pour leur part, ont remercié la Chine pour son aide sur le long terme et ont salué les nouvelles mesures adoptées par M. Xi, ce qui, selon eux, pourrait stimuler le développement des pays des Caraïbes. Les pays des Caraïbes apprécient les opportunités offertes par le développement de la Chine et souhaitent renforcer la coopération avec cette dernière, ont-t-ils souligné. M. Xi effectue actuellement une visite d'Etat à Trinité-et-Tobago, la première étape de sa tournée dans la région latino-américaine, qui le conduira également au Costa Rica et au Mexique.

AFRIQUE

6% DE CROISSANCE EN AFRIQUE EN 2013

L'Afrique affiche une croissance de 6,6% en 2013, malgré le ralentissement de l'économie mondiale, a-t-on appris à Marrakech au Maroc, auprès du président de la Banque Africaine de Développement (BAD) le Dr Donald Kaberuka. Selon le patron de la BAD, la seule Afrique subsaharienne, la croissance s'établit à 5,7%. « Si l'on en exclut la plus grande et plus complexe économie de la région, la croissance de l'Afrique subsaharienne s'élève en fait à 6,7% », nous a dit M. Kaberuka lors des 48^{es} Assemblées Annuelles de son institution placées cette année sous

le thème : « Transformation structurelle de l'Afrique ». Pour la première fois en l'espace d'une génération, l'Afrique a, de l'avis général, démenti les discours pessimistes. La production économique du continent, hormis dans quelques pays en guerre ou en transition, est revenue aux niveaux d'avant la crise financière. Les performances en matière d'exportation demeurent solides, tout comme les investissements étrangers. Contrairement à une perception répandue, les échanges commerciaux et les investissements intra-africains sont en hausse. Plusieurs villes africaines sont en plein essor, dopées par une forte demande de biens et services au détail. Le PIB réel a doublé en l'espace de 12 ans. Pour la première fois, le PIB par habitant du continent a franchi la barre des 100 dollars des USA. A côté de cette situation très reluisante, on peut aussi souligner la baisse de la mortalité infantile et maternelle, l'espérance de vie a augmenté, passant de 40 à 60 ans. L' Afrique compte aujourd'hui plus d'enfants scolarisés que jamais auparavant. Sept africains sur dix ont un téléphone portable. La pauvreté absolue est en recul. Les jeunes talents africains de la diaspora rentrent en grand nombre. On rappelle que pendant trop longtemps, le continent africain a été jugé à travers le prisme de l'apocalypse.

PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

AFRIQUE

JOANNESBURG : L'indice JSE ALL Share a augmenté de 192.00 points, 2.56%, pour clôturer à 7,706.00 ZAr .

15

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

JAMAÏQUE : L'indice JSE All composite a avancé de 1,544.25 points (1,75%) pour clôturer à 89,987.54.

TRINIDAD : L'indice composite a augmenté de 0,18 points (0,02%) pour clôturer à 1,121.90.

BRÉSIL : L'indice Bovespa de Sao Paulo a augmenté de 0,82 % pour clôturer à 53.944 pts

MEXIQUE: L'index IPC a reculé de -1.19 pour clôturer à 41,094.82.

ASIE

Le mois de juin commence dans le rouge pour la plupart des marchés asiatiques, qui craignent toujours une inflexion de la politique d'achat d'actifs de la Fed. A Tokyo, la vive correction entamée mi-mai se poursuit, l'indice Nikkei cédant 3,7% peu avant la fin de la séance, tandis que Hong Kong (+0,1%) et Shanghai (+0,1%) se maintiennent tout juste dans le vert grâce après la publication de statistiques contradictoires concernant l'activité manufacturière en Chine. Sur les autres marchés, la baisse l'emporte : -0,6% pour Taiwan, -0,5% à Séoul, -0,7% à Sydney, -0,6% Singapour et -0,4% pour l'indice BSE Sensex à Bombay. Les investisseurs surveillent toujours de près la situation aux Etats-Unis, où le Dow Jones a cédé 1,3% vendredi (et -1% pour le Nasdaq) après la publication d'un déclin surprise des revenus et des dépenses de ménages américain en mai. Les marchés continuent toutefois de craindre que la Fed ne commence à réduire ses achats d'obligations d'Etat face aux nombreux signes d'une accélération de la reprise économique outre-Atlantique. Le chiffre le plus surveillé de la semaine sera l'emploi américain en mai, attendu vendredi. En cas d'amélioration plus forte que prévu du marché de l'emploi, les anticipations concernant un retrait progressif du soutien de la Fed seraient renforcées, risquant d'ébranler davantage les marchés d'actions et les marchés obligataires, où les taux se sont nettement tendus depuis 10 jours. Selon le consensus calculé par 'Reuters', les économistes s'attendent à la création de 168.000 emplois et à un taux de chômage stable, à 7,5%. En Chine, ce matin, l'actualité est dominée par le débat sur l'activité manufacturière, après des chiffres divergents publiés pendant le week-

end : l'indice PMI manufacturier officiel est ainsi ressorti meilleur que prévu, à 50,8 contre 50,6 en avril, mais l'indice PMI calculé par la banque HSBC Markit (version définitive) s'est affiché en baisse à 49,2 contre 50,4 en avril, un chiffre inférieur à 50 signifiant une contraction de l'activité. C'est la première fois en 7 mois que HSBC mesure une contraction, liée selon la banque à un accès de faiblesse de la demande intérieure. La méthodologie de HSBC intègre de nombreuses PME et entreprises privées, alors que celle utilisée par le Bureau des statistiques est basée davantage sur des enquêtes auprès des grandes entreprises publiques.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini par s'affirmer en hausse ce lundi en fin de journée, récupérant, après la faiblesse de vendredi et malgré la nouvelle chute de la place japonaise ce jour. Les opérateurs demeuraient pourtant prudents en première partie de séance, avec les chiffres décevants de l'ISM manufacturier et des dépenses de construction. Le DJIA gagnait finalement 0,92% à 15.254 pts, tandis que le Nasdaq progressait de 0,27% à 3.465 pts. L'indice ISM manufacturier américain pour le mois de mai 2013 est ressorti décevant, à seulement 49 contre un consensus de 51. Inférieur à la barre des 50, cet indice signale une contraction légère de l'activité manufacturière nationale américaine le mois passé. Cet indice manufacturier des USA ressort au plus bas depuis juin 2009. Les sous-indices des commandes nouvelles et de la production ont notamment souffert en mai, expliquant la déception. L'indice d'avril était de 50,7.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi, affectées dans l'après-midi par l'annonce d'une contraction inattendue de l'activité du secteur manufacturier aux Etats-Unis en mai. Cet indicateur, couplé au PMI manufacturier chinois qui fait également ressortir une contraction le mois dernier, est venu raviver les incertitudes sur la croissance mondiale au deuxième trimestre. Le Fonds monétaire international, de son côté, a réduit de moitié sa prévision de croissance pour l'Allemagne cette année, à 0,3%. L'indice paneuropéen FTSEuroFirst 300 a cédé 0,61% à 1208,80 points, au-dessus cependant d'un plus bas d'un mois de 1.201,51 touché le matin, et l'EuroStoxx 50 a régressé de 0,79%. A Paris, le CAC 40 a abandonné 0,71% à 3.920,67 points tandis que le Dax a reculé de 0,76% à Francfort et le FTSE de 0,88% à Londres. L'indice helvétique SMI, affecté

par la hausse du franc suisse, a lâché 2,09% avec une seule hausse parmi les 20 valeurs qui le composent.

CHANGE

L'euro progressait lundi face à un dollar mis sous pression par un indicateur américain décevant, renforçant la perspective de voir la Réserve fédérale américaine (Fed) poursuivre ses mesures de soutien à l'économie des États-Unis dont la reprise reste terne. Vers 16H00 GMT, l'euro valait 1,3092 dollar contre 1,2996 dollar vendredi vers 21H00 GMT. L'euro est monté lundi vers 15H20 GMT à 1,3108 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 9 mai. La monnaie unique européenne progressait face à la devise nipponne, à 130,92 yens contre 130,44 yens vendredi soir. Le dollar reculait face à la monnaie japonaise, à 99,20 yens - après être tombé vers 15H20 GMT à 98,87 yens, son niveau le plus faible depuis le 9 mai - contre 100,37 yens vendredi. Vers 16H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 85,31 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5346 dollar, grimpant même vers 15H15 GMT à 1,5376 dollar, son niveau le plus élevé depuis trois semaines. La devise helvétique progressait face à l'euro, à 1,2365 franc suisse pour un euro, atteignant même vers 15H20 GMT 1,2330 franc, au plus fort depuis le 9 mai. La monnaie suisse montait aussi face au billet vert, à 0,9445 franc pour un dollar, après être monté vers 15H20 GMT à 0,9409 franc, son plus haut niveau depuis le 9 mai. L'once d'or a terminé à 1.402,50 dollars au fixing du soir contre 1.394,50 dollars vendredi. La devise chinoise a fini à 6,1313 yuans pour un dollar contre 6,1345 yuans vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole poursuivaient leur rebond lundi en fin d'échanges européens, la publication d'un mauvais indicateur aux États-Unis permettant aux opérateurs d'espérer que la Réserve fédérale américaine (Fed) maintiendra encore quelque temps sa politique monétaire expansionniste. Vers 16H00 GMT (18H00 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 102,31 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,92 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 1,65 dollar, à 93,63 dollars. Après être brièvement tombés à leur plus bas niveau en un mois en début d'échanges européens lundi (99,66 dollars pour le Brent et

91,26 dollars pour le WTI), les prix du pétrole ont retrouvé des couleurs en cours de séance, soutenus par la contraction de l'activité du secteur manufacturier aux États-Unis en mai.

PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

HAÏTI : VERS LA JUSTICIABILITÉ DES DROITS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET CULTURELS

Le 31 janvier 2012, le parlement haïtien, réunit en Assemblée nationale (la chambre des députés et le sénat), a ratifié le Pacte international se rapportant aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDSEC). Ce pacte, adopté par les Nations Unies le 16 décembre 1966 est entré en vigueur le 3 janvier 1976 après sa ratification par trente-cinq États . C'est un instrument juridique important pour garantir à la population haïtienne le droit à un niveau de vie suffisant et lutter contre l'extrême pauvreté . Aujourd'hui, il devient un texte juridique faisant partie intégrante du droit interne (constitution haïtienne de 1987). L'haïtien a désormais une référence juridique en ce qui concerne ses droits dits économiques, sociaux et culturels : une éducation de qualité, un logement décent, une alimentation suffisante, un accès à des soins de santé adéquate, un travail bien rémunéré et une protection sociale effective. Ce dispositif est devenu encore plus contraignant depuis le protocole facultatif relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU le 10 décembre 2008 qui a été ouvert à la signature des États le 30 septembre 2009. En mai 2012, on comptait 40 signatures et 8 ratifications; il entrera en vigueur 3

mois après le dépôt de la 10e ratification. L'entrée en vigueur de ce protocole vient consacrer la « justiciabilité » des droits économiques, sociaux et culturels en ce qu'il permettra aux individus issus des pays qui l'ont ratifié d'être entendus par le Comité des Droits Économiques Sociaux et Culturels de l'ONU à propos de cas concrets de violation par leur pays d'un des droits énoncés dans le PIDESC. Comme le Comité des droits de l'homme de l'ONU, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels aura, en vertu de ce Protocole, compétence pour recevoir et examiner des communications présentées par des particuliers ou groupes de particuliers concernant les violations d'un des droits énoncés dans le Pacte, mais aussi d'enquêter sur les violations graves et systématiques de l'un des droits économiques, sociaux et culturels énoncés dans le Pacte . Avant ce protocole, il n'existait aucun moyen de porter plainte au niveau international lors de violations des droits contenus dans ce Pacte de l'ONU. Cependant, la ratification de ce texte ne suffit pas à elle seule pour que les citoyens puissent jouir effectivement de ces droits fondamentaux et inaliénables postulés par le présent Pacte. Il faut que cet engagement se traduise de manière concrète et claire au niveau des actions de l'état (politiques publiques). La coopération internationale a aussi l'obligation d'accompagner l'état conformément aux prescrits du PIDESC et à la deuxième conférence mondiale sur les droits de l'homme (Déclaration et le programme d'action de Vienne de 1993). Il s'agit d'une étape cruciale dans la lutte pour le respect effectif des droits sociaux, économiques et culturels et l'éradication de l'extrême pauvreté qui ne fait que commencer.

PRÉCISIONS SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN FRANCE

Le Conseil d'état apporte quelques précisions sur le décompte du temps de travail dans la fonction publique, la compensation attribuée aux fonctionnaires pour leur déplacement professionnel,

et le respect du temps de repos dans les situations d'astreinte. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT forme deux requêtes devant le Conseil d'Etat pour contester deux arrêtés interministériels du 27 mai 2011, l'un portant sur l'organisation du temps de travail dans les directions départementales interministérielles et l'autre relatif aux cas de recours aux astreintes dans les directions départementales interministérielles. Le Conseil d'Etat joint les deux requêtes pour statuer par une seule décision le 20 février 2013, et apporter quelques précisions au droit de la durée du travail des fonctionnaires. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT reproche à l'arrêté du 27 mai 2011 relatif à l'organisation du temps de travail dans les directions départementales interministérielles de soumettre à un régime de décompte en jours "les personnels de direction", "les personnels des corps des ministères chargés de la jeunesse et des sports exerçant des missions éducatives, techniques et pédagogiques" et "les personnels bénéficiant d'une large autonomie dans l'organisation de leur travail" alors que, dans la fonction publique, le temps de travail est décompté sur une base horaire. Le Conseil d'état rappelle que l'article 10 du décret du 25 août 2000 permet de déroger au décompte horaire du temps de travail pour les "personnels chargés soit de fonctions d'encadrement, soit de fonctions de conception lorsqu'ils bénéficient d'une large autonomie dans l'organisation de leur travail ou sont soumis à de fréquents déplacements de longue durée". En vertu de cet article, l'arrêté peut soumettre à un régime de décompte en jours les personnels de direction, mais pas les autres personnels visés par l'arrêté attaqué, puisqu'ils ne sont chargés, ni de fonctions d'encadrement, ni de fonctions de conception. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT conteste également la légalité de l'article 10 de l'arrêté du 27 mai 2011 relatif à l'organisation du temps de travail dans les directions départementales interministérielles qui fixe "les règles de compensation des déplacements professionnels effectués en

dehors du cycle de travail". La Haute juridiction se contente d'observer qu'il n'existe pas de dispositions législatives ou réglementaires qui disposent que "la durée du déplacement accompli par un agent de l'Etat pour gagner le lieu d'exercice de son activité professionnelle doit être regardée comme un temps de travail effectif" et que la compensation prévue à l'article 10 de l'arrêté attaqué ne fait que se conformer à l'article 9 du décret du 25 août 2000 qui dispose que les "les autres situations dans lesquelles des obligations liées au travail sont imposées aux agents sans qu'il y ait travail effectif ou astreinte, ainsi que les modalités de leur rémunération ou de leur compensation" sont définis par des arrêtés du ministre intéressé. L'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT conteste enfin l'arrêté du 27 mai 2011 relatif aux cas de recours aux astreintes dans les directions départementales interministérielles en ce qu'il n'assure pas le respect du temps de repos exigé par l'article 3 du décret du 25 août 2000. Le Conseil d'Etat rejette cet argument en considérant que l'arrêté du 27 mai 2011 n'a pas d'incidence sur la durée effective du travail et n'a pas pour effet de méconnaître les dispositions relatives aux périodes de repos.

PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures.

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut**

22

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION

mensuel dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

MARS 2013 : 0,8% sur un mois ; 1,9 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN FÉVRIER 2013 : 66 320 (+1,4% sur un an)

OFFRE D'EMPLOI EN FÉVRIER 2013 : 730 (- 4,1% sur un an)

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

23

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION

LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE : 22 BIS
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

INTERNET

SITE INTERNET : <http://www36.jimdo.com/app/s060009c26218383e/p0f5a47fdd2282739/>

FACEBOOK: <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

YOUTUBE: <http://www.youtube.com/user/paludore>

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 4042 55 ;

Agence de presse : Média info

LA NATION

LE REGARD DES GUADELOUPÉENS

SUR LA GUADELOUPE

ET

SUR LE MONDE

25

POUR LA C.P.G.N, EN CES TEMPS DE CHAMBOULEMENT, LES GUADELOUPÉENS DOIVENT DÉCIDER SOUVERAINEMENT DE LEURS RÉFORMES

© 2013 LA NATION